



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

questions écrites

Question écrite n° 49478

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le fait que sa question écrite n° 13742 du 10 mars 2003 concernant les établissements de santé n'a toujours pas obtenu de réponse, c'est-à-dire plus d'un an après qu'elle ait été posée. Elle s'étonne tout particulièrement de ce retard très important et elle souhaiterait qu'il lui indique les raisons d'une telle carence.

Texte de la réponse

La situation de la périnatalité dans le plateau messin a considérablement évolué et fait l'objet aujourd'hui d'un chantier prioritaire pour l'Agence régionale de l'hospitalisation de Lorraine. Le SROS, publié le 31 mars 2006 prévoit que l'autorisation de maternité de niveau 3 accordée au plateau messin sera une autorisation partagée entre les établissements publics et privés de ce territoire, en lien avec la maternité régionale de Nancy. C'est ainsi qu'il est prévu d'installer à Metz une maternité privée assurée par la clinique Claude-Bernard et de constituer un pôle mère/enfant géré en commun par le CHR de Metz-Thionville, l'hôpital maternité Sainte-Croix et le SIH de néonatalogie sur le site de Mercy où seront reconstruits les établissements concernés. Le projet médical commun est en cours d'élaboration, ainsi que la mise en place du projet architectural. Cette situation ne remet pas en cause la maternité de Thionville, qui est invitée à apporter son appui aux établissements des territoires de proximité avoisinants de Longwy et de Briey.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49478

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8293

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 631